

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE LA
RABATELIERE**

Nombre de Conseillers
en exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'an deux mil quatorze, le seize juin, le Conseil Municipal de la commune de LA RABATELIERE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Wilfrid MONTASSIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 juin 2014.

PRESENTS : Hélène ALLAIN, Florent CHALLET, Joël COSSAIS, Stéphane DAVID, Maryse DELAUDAUD, Marie-Madeleine FEBRE, Jérôme GABORIT, Daniel GUERIN, Myriam GUICHET, Philippe GUILLOTEAU, Wilfrid MONTASSIER, Myriam PARVEAU, Patricia THIBAUT, Myriam TOSKA, Cathy VALIN.

Secrétaire de séance : Stéphane DAVID.

DEL 2014-046

*_*_*_*_*_*

Droit de préemption urbain dans une commune dotée d'un PLU approuvé

Vu les articles L. 211-1 et R. 211-2 du Code de l'urbanisme,
Vu la délibération en date du 16 juin 2014 par laquelle le conseil municipal a approuvé le PLU,
Considérant l'intérêt pour la commune de disposer d'un droit de préemption urbain sur la totalité des zones urbaines ou d'urbanisation future délimitées par le plan ci-joint,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

Article 1

Décide d'instituer le droit de préemption urbain sur les zones U et AU selon le plan ci-joint.

Article 2

Dit que cette délibération fera l'objet des mesures de publicité prescrites par l'article R. 211-2 du Code de l'urbanisme, soit un affichage en mairie durant un mois, et une insertion dans deux journaux diffusés dans le département.

En outre, ampliation sera transmise aux personnes suivantes :

- à M. le préfet ;
- au directeur départemental des services fiscaux ;
- au président du conseil supérieur du notariat ;
- à la chambre du barreau constituée près le tribunal de grande instance.

Pour Extrait Conforme,
Le Maire,
Signé,
Wilfrid MONTASSIER.

Certifié exécutoire

Envoi en Préfecture le : 20/06/2014

Publié ou notifié le : 20/06/2014



maître d'ouvrage
**Commune de
LA RABATÉRIÈRE**
Département de la Vendée

PERIMETRES DES SECTEURS SOUMIS AU D.P.U.
(Droit de Préemption Urbain)

PLAN ANNEXE A LA DELIBERATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 16 JUIN 2014

COMMUNE DE CHAVAGNES EN PAYSAN



PRÉFECTURE de la VENDÉE
20 JUIN 2014
COURRIER ARRIVÉ

